

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	24 (1936)
Heft:	480
Artikel:	Les femmes et la Société des Nations : après la XXe Conférence internationale du travail : (Genève, 4-24 juin 193) : quelques impressions féministes
Autor:	D.S.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-262355

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etape? ou barrière? comme dans bien d'autres cas, c'était là une question de tactique qui se posait. Il a paru, toutefois, à la plupart des féministes françaises que ce projet, conçu dans les meilleures intentions, et sans doute pour calmer les appréhensions de ceux qui craignent encore que le vote des femmes n'amène un recul de l'idée républicaine, risquait bien davantage d'être une barrière qu'une étape, et ne favoriseraient nullement l'aboutissement du suffrage en France. Organe purement consultatif, dont les travaux pourraient parfaitement être passés sous silence si tel était le bon plaisir du Parlement, organe en marge de la Constitution, traitant les femmes autrement que les hommes, et d'autre part, organe sur lequel l'opposition antiféministe pourrait se baser pour empêcher l'adoption du suffrage féminin en prétendant que les femmes possédant ce Conseil doivent se montrer satisfaites... telles furent les principales objections formulées, au cours de diverses réunions féministes, et dans la presse. « Les femmes ne doivent pas passer par l'escalier de service: s'est écrit une oratrice. Nous sommes parfaitement d'accord.

Mot pour finir.

Nous avons raconté, comment lors de la première séance de la Chambre nouvellement élue, des suffragistes membres du groupement *La Femme Nouvelle* qu'inspire Mme Louise Weiss, fleurissaient la boutonnierre des députés arrivant au Palais Bourbon de petits bouquet de myosotis, qui signifiaient discrètement: *N'oubliez pas le vote des femmes...* D'autres avaient trouvé une idée moins poétique, mais amusante aussi: elles offraient, aux sénateurs alors, (et l'on sait combien le vieux argument est encore en faveur au Luxembourg!) une paire de chaussettes avec ces mots: *Même si vous nous donnez le droit de vote, vos chaussettes seront raccommodées!*

J. GUEVBAUD.



Les Femmes et la Société des Nations

Après la XX^e Conférence Internationale du Travail

(Genève, 4-24 juin 1936.)

Quelques impressions féministes

Il n'y en eut pas beaucoup, cette fois-ci, de ces impressions féministes, disons-le tout de suite, car il n'y avait guère à l'ordre du jour de « questions intéressant spécialement les femmes » pour employer la formule officielle — sauf celle de la réduction des heures de travail dans l'industrie du textile, qui touche de très près les intérêts des ouvrières constituant la forte majorité de la main-d'œuvre dans cette industrie. On peut se demander si les représentantes des ouvrières avaient été présentes, si cette question aurait été traitée de façon un peu plus humaine, envisagée de plus près dans sa réalité? et non pas comme une affaire de parti-pris ou de prestige politi-

que?... Mais, peut-être bien que, dans un domaine où tant de passions sont en jeu, et où l'acharnement et l'entêtement ont remplacé le raisonnement conscientieux, cette influence aurait été médiocre. Du point de vue féministe, qui est identique avec celui de l'intérêt de la famille, il est à regretter que les répercussions, sur la vie de l'ouvrière et de sa famille, de l'organisation du travail en équipes, dont le nombre va inévitablement en augmentant proportionnellement à la réduction des heures de travail, n'aient pas été prises en considération: peut-être alors quelques-uns de ceux qui ont lutté pour la cause de la semaine de 40 heures auraient-ils vu cette revendication moins en rose. Pour les femmes, nous semble-t-il, cette réduction des heures de travail, proposition sympathique au premier abord et défendue par tant de personnes de bonne volonté, n'aurait certainement pas uniquement des avantages, mais aussi des ombres, les équipes devant plus nombreuses, la mécanisation des entreprises étant favorisée et accélérée, et la participation du travail humain à la production diminuant de plus en plus.¹

C'est donc en raison de cette composition de l'ordre du jour que sont venues cette année à Genève un moindre nombre de déléguées féminines qu'à d'autres Conférences, et que manquaient des figures amies, comme celle de Mme Anataskovitch (Yougoslavie). D'autres visages bien connus de déléguées et de conseillères techniques de certains pays qui, régulièrement, manifestent leur confiance à des fonctionnaires d'élite, réapparaissent cependant: c'est ainsi que nous avons retrouvé Mme Hesselgren, notre amie suédoise, qui fut élue présidente de la Commission, très importante et nombreuse, des « congés payés », Commission

¹ Nous rappelons ici que nos collaboratrices expriment en toute liberté leur opinion, qui n'est pas toujours celle de la rédaction de notre journal, tout au contraire dans ce cas-ci. (Réd.)

à laquelle d'ailleurs 9 femmes ont siégé, pour le compte de leur gouvernement, soit comme déléguées, soit comme suppléantes. Parmi les citoyens encore: Mme Stenberg (Pays-Bas), Mme Gloefelt-Tarp (Danemark), Mme Wasniewska (Pologne), Mme Paitre (France)¹, qui, toutes, depuis un plus ou moins grand nombre d'années, participent à la Conférence du Travail. Et les remontes politiques, qui viennent de secourir l'Espagne, nous ont ramené Mme Isabel de Palencia, dont tout le monde connaît les belles qualités spirituelles et intellectuelles, qui lui assurent l'admiration et l'estime des membres de la Conférence.

Citons encore quelques nouvelles déléguées accueillies avec joie: Miss Miller, la déléguée des Etats-Unis, dont la haute intelligence et les capacités furent très vite appréciées; Miss Stafford (Irlande), inspectrice en chef du travail, dont les déclarations claires et fermes furent beaucoup appréciées, soit à la Commission des congés payés, soit en séance plénière; et encore deux charmantes femmes: une élégante Brésilienne, Mme Rocha, et Mme Schoch, qui, bien que Suisse ou Hollandaise de naissance, ne représentait ni l'un ni l'autre de ces deux pays, mais bien l'Union Sud-Africaine.

S'il n'y a donc pas beaucoup de détails intéressants en effet: les femmes à relater à l'occasion de cette dernière Conférence, constatons d'autre part avec satisfaction qu'une collaboration agréable autant qu'utilise s'est développée entre hommes et femmes au cours de ces vingt Conférences annuelles. Non seulement

¹ Notre collaboratrice omet ici, par modestie, son nom encore qui doit être cité, celui de Mme Dora Schmidt, adjointe à l'Office fédéral du Travail, de l'Industrie et des Arts et Métiers, qui fait depuis 1930 régulièrement partie de la délégation suisse à la Conférence Internationale du Travail, comme conseillère technique gouvernementale. Nous en sommes trop heureuse pour passer ce fait en silence! (Réd.)

le personnel des employeurs, les désavantages consistent d'abord dans les pertes matérielles causées par l'in incapacité et le manque de préparation professionnelle des employées. L'absence de « manières professionnelles », les changements de places trop fréquents des domestiques empêchent des relations normales entre patronnes et employées. On cite le cas de la ville de Washington, où sur 1000 employées placées en 1922, 60 % restent dans leur place d'un à 3 mois seulement. Pour améliorer les relations personnelles entre patronnes et domestiques, l'Office de consultations familiales à New-York donne des conseils aux unes et aux autres. Le sous-comité du Département social de la Y. W. C. A. en Amérique travaille à la préparation spéciale des deux parties en vue de leurs rapports réciproques.

Les responsabilités de l'employeur sont établies par le fait que les prostituées et les mères illégitimes se recrutent en majorité dans le monde des domestiques. La vie d'une employée de maison offre donc des dangers moraux certains. Elle souffre de conditions de vie à part, de l'impossibilité de rencontrer des personnes de l'autre sexe dans un milieu normal et familial; souvent aussi l'immoralité dans la maison de l'employeur est en cause.

Pour remédier à toutes ces lacunes, l'effort porte avant tout sur la préparation professionnelle de l'employée de maison, par un enseignement ménager officiel, l'apprentissage avec contrat et examen, les stages complémentaires dans des maisons privées. Quelques expériences originales sont à citer: ainsi cette organisation américaine, où, sous la direction d'une secrétaire d'orientation professionnelle les jeunes filles sont formées pour les services de maison dans 7 ménages différents, passant 2 jours dans chacun d'eux. Le Comité de surveillance compte éveiller de cette façon le sentiment de leur responsabilité sociale chez les deux parties. Ailleurs la Y. W. C. A. a organisé un cours de 6 semaines dans un de ses homes, dont les deux dernières semaines sont consacrées à des stages auprès de maîtresses de maison soigneusement choisies. Au retour de cet essai, les jeunes filles discutent avec les maîtresses d'école ménagère des difficultés qu'elles ont rencontrées dans la pratique. On nous dit que ce mode d'entraînement a les plus heureux effets.

Plusieurs gouvernements s'occupent aussi activement du problème, par ex. en Tchécoslovaquie et en Finlande à la demande des associations d'employées. A ce propos rappelons que la présidente de l'association finlandaise, Miina Silanpää

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

dustrie et ses profits pour répondre à l'austère science qui exige avant tout le désintéressement.

Côte à côté, avec des qualités différentes, qui se complètent, les deux jeunes gens poursuivent leurs recherches et, au cours de longues années de patientes études, parviennent à créer des corps radioactifs artificiels; ils fournissent enfin la preuve chimique de la transmutation des éléments, étonnante découverte qui, en 1935, leur valut le prix Nobel.

Toute la laborieuse existence d'Irène Curie s'est donc déroulée entre les murs clairs et nus de l'Institut du Radium. C'est une jeune femme à l'allure décidée, au large front qu'encadre une auréole de cheveux châtain, au regard direct et lucide. Elle parle peu, mais, quand il le faut, elle sait dire sa pensée, sans restrictions ni métemphoses; quant à sa pureté morale et intellectuelle, elle vaut la rectitude de son jugement.

Elle a deux beaux enfants.

« Ce sera une grande joie pour moi, disait-elle ces jours-ci, si je puis sauvegarder en France, le droit le plus précieux des femmes, celui d'exercer, dans les mêmes conditions que les hommes, les professions pour lesquelles elles se sont qualifiées par leur instruction et leur travail. »

* * *

Quant à Mme Léon Brunschwig, la nouvelle sous-sécrétaire d'Etat à l'Education nationale, au moment de la formation du gouvernement, elle assistait à un Congrès à Glasgow, sans doute qu'il était question d'elle. Si bien que M. Léon Blum, n'ayant pu la consulter, ni même la prévenir, la fit figurer d'office sur la liste de ses



Glané dans la presse...

Encore les « ministresses » françaises

Mme Andréa Violi, dont le talent de journaliste est bien connu de nos lectrices, trace dans Vendredi ces trois jolis portraits des femmes ministres que nous reproduisons ci-après, en complément de celui de Mme Brunschwig publié dans notre dernier numéro.

Suzanne Lacore, sous-secrétaires d'Etat à la Protection de l'Enfance, était à peu de chose près une inconnue. Frêle et fine, avec un regard de douce entêtement, tout illuminé de tendresse humaine. Lui demandez-vous des détails sur sa vie? Elle répond avec un sourire:

« Je n'ai rien à dire, je n'ai pas d'histoire... »

Elle n'a, en effet, derrière elle, que trente-cinq ans de travail patient et constant, d'amour, de dévouement à la cause de l'enfance. Trente-cinq ans, qui se déroulent dans ce petit village du Périgord, Alat, près de Thonon, où le hasard la fit nommer et qu'elle sut transformer par le rayonnement de son apostolat.

Pour défendre les droits de l'enfant, elle multiplia articles, brochures, tracts; puis, malgré son

horreur de se mettre en avant, on la vit apparaître dans les Congrès où elle plaide la cause de ses petits avec une ardente simplicité qui, touchant jusqu'au fond des cœurs, emporta tous les suffrages. C'est dans la petite maison villageoise où elle continue à vivre et à lutter depuis sa retraite que Léon Blum alla la chercher. Elle-même est stupéfaite de la grande aventure qui la jette soudain dans la pleine lumière de l'actualité. Stupéfaite, mais malmenée éblouie.

« Si j'ai accepté, dit-elle, c'est uniquement parce que je crois pouvoir servir la cause de l'enfance et surtout celle des enfants misérables, de ceux aussi qu'on appelle des criminels, parce qu'ils sont héritièrement des malades ou qu'ils furent des abandonnés... »

Suzanne Lacore rêve d'un ministère de l'Enfance. Gageons qu'elle l'obtiendra.

* * *

Sous-secrétaires d'Etat aux Recherches scientifiques, poste créé en son honneur, Mme Joliot-Curie, une des plus jeunes parmi nos Excellences, ne fut pas moins surprise d'être tirée de la studieuse retraite dans laquelle elle s'était volontairement réfugiée.

Après des études scientifiques, elle entre comme préparatrice au laboratoire qui portait le nom de son père. Elle y est nommée assistante vers 1920, passe en 1925 sa thèse de doctorat ès sciences: *Les recherches sur les rayons alpha du polonium*, et en 1932 devient chef de travaux.

Chemin faisant, elle avait rencontré dans ce même laboratoire et épousé celui qui fut et reste son camarade de recherches et de gloire, Frédéric Joliot, jeune ingénieur qui avait abandonné l'in-



Les femmes et les livres

Nous sommes heureuses d'apprendre que le candidat français au « Grand prix international du roman », qui sera décerné à Londres, est une candidate... et une féministe militante, ce qui n'en vaut que mieux! C'est, en effet, un manuscrit de Mme Louise Weiss, qui s'est attelée avec tant d'ardeur et d'initiative à la cause du vote des femmes en France, qui vient de choisir un jury où siégeaient entre autres MM. André Théribaud, Robert de Traz, Gaston Rageot, etc.

Ce roman, le premier qu'a écrit Mme Louise Weiss, qui a fait essentiellement carrière de journaliste, est intitulé *Délivrance*. Il se passe à Genève en 1931, et touche forcément à des questions internationales. La figure d'Aristide Briand y est évoquée avec émotion.

Les douleurs chantées sont déjà des douleurs calmées.

Mme LOUISE ACKERMANN.